

DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/19/2010

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que RMA WATANYA, représentée par son Directeur Général, M. Réda El Alj, a déclaré le 15 juillet 2010, avoir cédé sur le marché de blocs, le 12 juillet 2010, 154.051 actions Maghrebail, au cours unitaire de 620 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 33,33% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, RMA WATANYA détient 233.959 actions Maghrebail, soit 22,82% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières